

AGENCE DES ETATS-UNIS
D'AMERIQUE POUR LE
DEVELOPPEMENT
INTERNATIONAL
(USAID)



USAID | CROISSANCE
DU PEUPLE AMERICAIN ECONOMIQUE
SENEGAL PROGRAMME
CROISSANCE ECONOMIQUE
(SAGIC)

MINISTERE DE
L'ECONOMIE ET DES
FINANCES



CENTRE D'ETUDES DE
POLITIQUES POUR LE
DEVELOPPEMENT
(CEPOD)

UNIVERSITE
CHEIKH ANTA DIOP



CENTRE DE RECHERCHES
ECONOMIQUES APPLIQUEES
(CREA)

LES JOURNEES DE L'ECONOMIE SENEGALAISE – EDITION 2006

Thème général : « Croissance et compétitivité au Sénégal : quel rôle pour les initiatives en cours (SCA et Cadre Intégré) ? »

Date : 8-9 DECEMBRE 2006

Lieu : Grand Amphithéâtre de l'UCAD II

=====

Communication
De
Monsieur Aliou FAYE, Directeur du CEPOD

**« Schéma de développement de la Stratégie de
Croissance accélérée »**

**Le schéma de développement de la Stratégie de Croissance accélérée: vers
un nouveau palier de croissance**

SOMMAIRE

I. Introduction : Axes stratégiques et orientations fondamentales	3
Les orientations fondamentales	3
II. Vision du long terme : le contexte économique, social, culturel,.....	4
politique et social des prochaines années	4
III. Les principaux objectifs macroéconomiques	7
IV. Réformes microéconomiques axées sur l'attractivité des régions et efficacité opérationnelle des entreprises.....	13
V. Dynamiques de partenariats	18
VI. Conclusion : La Stratégie de Croissance accélérée : une initiative.....	20
sénégalaise de compétitivité par les grappes	20

I. Introduction : Axes stratégiques et orientations fondamentales

Le Sénégal engage à travers la Stratégie de Croissance accélérée une étape de son processus de développement devant conduire le pays aux portes de l'émergence économique à l'horizon 2015. En tant que telle, la SCA a deux objectifs stratégiques clairement définis :

1. Porter durablement le taux de croissance à 7% l'an ;
2. Lutter efficacement contre la pauvreté.

A cette double fin, les orientations et les priorités de l'action de développement ont été tracées à la lumière des résultats enregistrés et des enseignements tirés de l'expérience passée et présente du Sénégal et des pays à hautes performances économiques. Elles tiennent compte des exigences de l'accélération de la croissance dans les différents secteurs de l'économie et ont pour but de conférer davantage d'efficacité aux structures de production et de diversifier l'appareil de production afin d'accroître sa capacité à affronter la concurrence.

Les stratégies comme la SCA reposent sur un ensemble de politiques et d'actions que l'on peut articuler autour de quatre axes stratégiques :

1. Une vision du long terme ;
2. Un cadre macroéconomique solide ;
3. Des réformes microéconomiques axées sur le renforcement de l'attractivité des régions et l'efficacité opérationnelle des entreprises ;
4. une dynamique de partenariat.

Ces quatre axes permettent de construire un équilibre économique, politiquement et socialement acceptable intégrant en sus les orientations ci-après qu'appelle la globalisation de l'économie.

Les orientations fondamentales

Ce qui précède nécessite la mise à niveau globale de l'économie. Les principales orientations concernent :

- Le renforcement de l'ouverture de l'économie à travers la poursuite de son intégration dans l'environnement extérieur ainsi que la consolidation du rôle du secteur privé et l'impulsion de l'initiative en tant que moteur de l'action de développement;

- L'adaptation des orientations sectorielles aux impératifs de rationalisation de l'allocation des ressources d'une part, et aux exigences d'accélération de la croissance, d'intensification des créations d'emplois et de promotion des exportations, d'autre part;
- Le développement de l'infrastructure et sa modernisation en vue d'améliorer l'efficacité des services rendus et, par la même, contribuer au renforcement de la compétitivité de l'économie;
- La valorisation des ressources humaines afin qu'elles s'adaptent aux impératifs de maîtrise des technologies et de création de nouvelles sources de productivité;
- Le renforcement des acquis enregistrés en matière de développement social, essentiellement à travers l'intensification des créations d'emplois et l'amélioration des perspectives d'intégration des demandeurs d'emploi dans la sphère économique, en vue d'éradiquer la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie d'une manière générale;
- L'impulsion du développement régional à travers la préparation des conditions susceptibles d'assurer la contribution de toutes les régions à l'effort national de développement.

Sur la base de ces orientations, le schéma de développement de la SCA s'articule autour de la nécessité de relever le taux de croissance du PIB réel et de préserver les équilibres financiers tant internes qu'externes, de manière à garantir la soutenabilité de cette croissance sur le long terme tout en répondant aux aspirations nationales.

II. Vision du long terme : le contexte économique, social, culturel, politique et social des prochaines années

Réaliser les objectifs qualitatifs de la SCA requiert un engagement de long terme pour une croissance durable. A cet effet, la SCA propose une démarche à deux temps :

- réfléchir sur le long terme et tirer de cet exercice un cadre général et des objectifs qui pourront inspirer les actions et initiatives de court et moyen termes sans les prédéterminer complètement ;
- définir les actions et les initiatives de court et moyen termes et mettre en place un cadre institutionnel à même d'évaluer périodiquement si l'écart entre les actions mises en œuvre par rapport aux objectifs de long terme appelle une revue des initiatives de court terme ou celle de la stratégie de long terme.

région ou d'une région à une autre. La compétitivité et la productivité des entreprises, régions et pays dépendent de façon grandissante de leur capacité à générer, traiter et appliquer efficacement les connaissances nouvelles. En outre, la flexibilité permise par l'entreprise réseau nécessite que les employés vivent les nouvelles formes d'emploi de la société de l'information. Dans cette même société, les avancées contrôlées de la démocratie font que les institutions politiques deviennent de plus en plus des lieux de négociation plutôt que des sièges de pouvoir, et le jeu politique s'en trouve largement modifié.

En conclusion, les traits saillants du nouveau contexte dans lequel doit se construire la compétitivité du Sénégal sont les suivants : l'autoroute électronique, les communications mobiles, le multimédia, la centralisation de certains pouvoirs d'une part, la déconcentration et la décentralisation d'autre part, les réseaux et les partenariats multilatéraux, la présence de citoyens de plus en plus informés dont un pourcentage grandissant disposent des connaissances requises pour comprendre et exploiter le nouveau contexte, une accélération du taux de productivité à mesure que les TIC pénètrent de plus en plus les activités des entreprises, des administrations et des ménages, des disparités territoriales et des disparités de richesse et de revenus à maîtriser, un développement imposant des médias, de la publicité, des activités sportives et de loisirs et des industries de services aux entreprises et aux personnes, la naissance continue de mouvements associatifs.

III. Les principaux objectifs macroéconomiques

Les principaux objectifs de ce schéma concernent:

Premièrement : Le relèvement du taux de croissance de l'économie qui devrait atteindre en moyenne 7% au moins à prix constants durant la période 2010-2015.

La réalisation du taux de croissance escompté se base sur une évolution de plus de 4% pour le secteur agricole, et de plus de 7% pour le secteur des industries manufacturières et les services. La concrétisation de cet objectif se base sur:

- L'amélioration de la productivité globale des facteurs à travers, essentiellement, la mise en œuvre effective d'un programme de mise à niveau globale de l'économie et, particulièrement la mise à niveau de l'entreprise. En effet, l'accent sera mis sur la modernisation de l'appareil de production et l'organisation des fonctions de gestion au sein de l'entreprise, en plus de l'amélioration de l'environnement global à travers une meilleure efficacité des services offerts en matière de transport, des communications, des services bancaires, etc.

- L'élargissement de la base de production et l'exploitation de nouveaux créneaux à même de compenser les contre-performances non maîtrisables de certains secteurs traditionnels liés aux ressources naturelles et ce, en se basant, sur l'approche des grappes de croissance.
- L'accroissement plus rapide des exportations sur les importations qui contribuera à l'amélioration du taux de couverture.

Deuxièmement: L'intensification de l'effort d'investissement en vue d'assurer le renouvellement et la modernisation des équipements, l'amélioration de l'infrastructure dans le domaine des communications et du réseau routier et la valorisation des ressources humaines dans le but d'assurer le renforcement de l'avantage compétitif de l'économie et de contribuer à l'élargissement et à la diversification de la base de production.

L'objectif fixé, à ce titre, se réfère au relèvement du taux d'investissement à plus de 25% ; la contribution du secteur privé s'élèverait à.

Cette évolution de l'investissement suppose une allocation optimale des ressources et leur affectation dans les projets rentables. Cela se traduirait par l'amélioration du coefficient marginal du capital qui passerait 5 à 3 environ.

Troisièmement : La préservation des équilibres globaux en tant que facteur essentiel pour assurer une croissance équilibrée et soutenable et ce à travers:

- L'augmentation du taux d'épargne nationale par rapport au PNB d'au moins 4 points pour atteindre 20% en 2015 contre 22.3% en 2005
- La réduction du déficit courant des paiements extérieurs hors dons de 8,5% en 2005 pour le ramener à 5%
- La maîtrise du déficit budgétaire en le limitant à [2.0%] du PIB en 2015, contre [3%] en 2005.

A côté de l'adoption d'une politique rigoureuse en matière de dépenses et l'allocation optimale des ressources conformément aux priorités du schéma de développement. Les dépenses publiques augmenteront, en effet, au taux annuel moyen de [.9%], ce qui permettra de dégager le montant nécessaire pour la réalisation des projets et programmes de développement.

Quatrièmement: La maîtrise de l'inflation compte tenu de son rôle dans le relèvement du défi de la compétitivité; l'augmentation des prix sera contenue dans des limites ne dépassant pas 3%.

La stratégie de croissance accélérée tente de proposer des réponses appropriées à la question la plus importante susceptible d'être prise à savoir : quelles corrections ou quels

changements aux choix de politiques permettraient de renforcer et d'accélérer le processus de développement.

Le Plan OMEGA avant elle s'est penché sur la question en termes de raccourci à trouver vers l'autoroute du développement avant d'être fusionné avec le MAP pour donner naissance au Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

La SCA propose d'abord de tenir compte des leçons apprises de près d'un demi-siècle de politiques de développement et d'en consolider les acquis. Elle ouvre ensuite de nouvelles pistes quant à la direction que les réformes en cours ou en perspective devraient prendre. Ce faisant, l'attention est fixée sur les deux objectifs jumeaux que doivent être la stabilisation macroéconomique et l'accélération de la croissance. A cet effet, deux domaines seront spécifiquement explorés pour leur développement : l'investissement et la production, à travers, notamment, les relations entre l'épargne et l'investissement, d'une part, entre la productivité et le progrès technologique, d'autre part.

Une croissance plus rapide va exiger, d'une part, la diversification des exportations et l'établissement de relations inter-branches plus fortes avec une valeur ajoutée et un contenu technologique plus élevés et, d'autre part, une diffusion du progrès technique. L'écart de productivité demeure important entre les grandes entreprises du secteur moderne et la variété d'activités qui composent le secteur dit informel. Des contraintes structurelles continuent à maintenir difficile de porter le taux de croissance à des niveaux plus élevés. Une première contrainte relève du fait qu'à court terme, les activités basées sur l'exploitation de ressources naturelles peuvent continuer à être perçues comme plus attractives en termes de niveau de risque, de rentabilité ou simplement de défi technologique. Une deuxième contrainte réside dans le développement du marché financier encore insuffisant au regard des besoins des projets technologiques ; ce qui peut décourager la réalisation d'investissements qui seraient rentables à long terme et prévenir la diffusion de l'innovation dans les produits ou les procédés. En outre, la mise à la disposition des institutions financières de ressources additionnelles, soient-elles longues, pourrait finir par profiter au financement de la consommation et la production de produits non échangeables au détriment de l'investissement et de l'exportation.

La SCA propose de prendre en considération ces contraintes et leurs effets potentiels à travers une approche intégrant les réformes des cadres macroéconomique, institutionnel et

L'épargne disponible est à convertir en investissement réel dans les activités ayant le plus grand impact sur la productivité de l'économie, d'abord à travers l'intermédiation adéquate du système financier qu'il s'agit au fur et à mesure de développer. La création et la promotion de nouvelles sources d'épargne doivent aller de pair avec le développement vigoureux d'institutions et d'instruments financiers bien régulés et supervisés. La facilitation de l'intermédiation financière de façon à canaliser l'épargne financière vers l'investissement réel, (i) passe par la création des conditions nécessaires au financement du capital de segments de la production et de la population naguère exclus de l'accès au crédit ; (ii) requiert à la politique économique d'assurer que l'évolution des fondamentaux de l'économie soit à l'abri de l'influence de chocs transitoires ou spéculatifs afin de conférer plus de lisibilité à l'environnement économique et de placer les prix relatifs et les incitations effectives d'influencer les plans et modes de production ; (iii) appelle à un traitement spécifique aux projets à longue période de gestation en soutenant à leur avantage l'investissement dans l'innovation technologique et la formation des ressources humaines, par des incitations additionnelles temporaires. Ces investissements dont le rendement est à long terme doivent être accompagnés par le développement des marchés des biens et services (existants, naissants, ou encore à créer) qui contribuera à rendre la croissance forte et soutenue.

Pour accroître le taux d'investissement et la productivité globale de l'économie, il importe également d'agir sur toutes les composantes de la formation de capital : en accordant des incitations fiscales à l'investissement des entreprises, en améliorant les infrastructures physiques (à la fois par l'investissement public et la participation privée), en encourageant l'investissement direct étranger ; en investissant intensivement dans le capital humain pour maintenir les qualifications en ligne avec le progrès technique, à travers l'amélioration de l'accès, de la qualité et de la programmation de l'éducation et de la formation. L'enjeu d'une formation intensive de capital fixe est ainsi d'améliorer la productivité des facteurs et la compétitivité internationale ainsi que de susciter des relations positives entre croissance et répartition équitable des fruits de cette croissance. Par rapport à l'objectif d'accroissement des parts de marché, il s'agit également d'améliorer la qualité des biens et services, de promouvoir la génération et la diffusion du progrès technologique. A cet effet, il est apparu stratégique de développer et de renforcer le contexte favorable à l'innovation par un assortiment d'actions visant : (i) une interaction effective et permanente entre les agents des différentes institutions impliquées ; (ii) une crédibilité accrue des ressources allouées à

l'innovation par le secteur privé ; (iii) le développement des réseaux d'information ; (iv) le renforcement des mécanismes de concurrence et de coopération entre entreprises, notamment par la promotion de l'approche grappe ; (v) la protection de la propriété intellectuelle ; (vi) la promotion des centres de recherche, de conseils et de vulgarisation de technologies spécifiques à des secteurs d'activités donnés, notamment aux grappes de croissance choisies ; (vii) l'adoption des normes et standards internationaux ; et (viii) la promotion de la formation technique et professionnelle.

La SCA s'appuie sur la promotion de la concurrence parce qu'elle est nécessaire pour le développement d'une capacité de production compétitive mais aussi parce qu'elle est source d'avantages pour les consommateurs. Le rôle des pouvoirs publics à cet égard est de libéraliser les secteurs naturellement concurrentiels en démantelant les barrières artificielles à l'entrée de concurrents dans ces secteurs, et, d'assurer une régulation appropriée des secteurs dominés par des monopoles naturels.

La promotion nécessaire des exportations requiert un accent plus important dans la participation à des chaînes de commercialisation et une plus grande concertation sur la qualité des produits et la différenciation par la labellisation.

Au plan institutionnel, les services et départements ministériels en charge de la conception et de la mise en œuvre des politiques de développement ont besoin de garder leurs cadres d'analyse et outils d'intervention en rapport avec l'internationalisation des économies des régions intérieures, du pays et de la sous-région ouest-africaine. Elles ont besoin en particulier d'adapter les politiques proposées et les instruments de leur mise en œuvre aux engagements résultant des accords bilatéraux, multilatéraux ou d'intégration régionale.

En conclusion, l'équilibre macroéconomique, la compétitivité internationale et les progrès vers l'éradication la pauvreté et l'équité sociale commandent le respect d'un certain nombre de conditions dans le cadre d'approches à articuler autour de la cohérence macroéconomique et du développement de la production.

Dans le cadre de la SCA, de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et la perspective de l'émergence économique, l'Etat, le secteur privé et la société civile font face à des défis majeurs :

- la qualité de plus en plus exigeante de la conception, de la gestion et de l'actualisation des politiques macroéconomiques et sectorielles ;
- la mise à niveau et la remontée de filières et s'approchant progressivement de l'état international de la technologie et en diffusant le progrès technique, notamment dans les filières porteuses ;
- l'accroissement de la productivité et l'investissement nouveau dans la formation de capital physique, humain, social et financier ainsi que la préservation du capital environnemental.

IV. Réformes microéconomiques axées sur l'attractivité des régions et efficacité opérationnelle des entreprises

Adossées sur cadre macroéconomique stable et sain, les réformes microéconomiques généralement mises en œuvre dans le cadre de stratégies comme la SCA s'inscrivent dans la perspective d'un processus de développement social soutenu, à la faveur duquel est mise en place une économie restructurée, à même de s'adapter aux mutations nées de la mondialisation, maintenue sur un sentier de croissance forte, génératrice d'emplois, et réductrice des inégalités parce que bâtie sur le plein potentiel des individus, des communautés de base et des régions.

Dans cette perspective, il importe d'assurer :

- une redistribution géographique des infrastructures économiques et sociales ;
- un appareil de production davantage intégré et davantage porté vers les produits à haute valeur ajoutée ;

- une extension du système logistique et de technologies de l'information et de la communication axée sur le renforcement de la fluidité des mouvements des personnes, des biens et des flux d'information ;
- une plus grande diversification de la population des entreprises en activité, selon la taille et le secteur ;
- des citoyens mieux informés et aux qualifications renforcées ;
- un Etat réactif, fort et efficace.

En conséquence de ce qui précède, il s'avère judicieux d'asseoir un cadre stratégique de référence des mesures à prendre au quotidien pour assurer la compétitivité des entreprises et des régions. Il s'agit de :

- la promotion de l'innovation ;
- la productivité des facteurs de production, notamment le facteur travail ;
- la qualité des politiques et des services publics ;
- l'émergence de pôles économiques dans les régions.

Promotion de l'innovation : Pour asseoir une dynamique de croissance soutenue inscrite dans la durée dans un contexte de mondialisation, l'économie doit assurer le passage sans heurt à l'horizon 2015 d'un appareil de production dominé par les produits primaires et les services standards, à une économie de niches de marchés qui tire de son dynamisme dans la création et la diffusion de connaissances et d'idées, des positionnements compétitifs pour les produits sénégalais. Différer ce passage au-delà de 2015 c'est accepté de prendre un retard qui pourrait par la suite s'avérer impossible à combler.

Productivité des facteurs de production : La population qui vit dans une région où le pays est sa première ressource stratégique à transformer en atout à travers sa culture et son éducation. Les régions et le pays doivent à terme, se doter de stratégies efficaces pour attirer les personnes talentueuses et en former et bien éduquer la main d'œuvre résidente tout en la préparant davantage à développer le sens de l'innovation.

Qualité des politiques et des services publics : La capacité des régions et du pays à produire et distribuer des biens et services de qualité est un facteur essentiel de dynamisme économique. Les infrastructures de transport, les infrastructures de communication,

l'énergie, le coût de faire des affaires, la structure de la fiscalité, affectent la productivité et le sens de l'innovation.

Emergence de pôles économiques dans les régions : En plus de la productivité et du sens de l'innovation, trois autres facteurs ont un impact majeur sur l'attrait que les régions et le pays dans son ensemble peuvent exercer sur les investisseurs, les créateurs, les entrepreneurs, les talents et les personnes bien formées : il s'agit de la qualité de la vie, de la richesse de l'environnement naturel, et de l'hospitalité des communautés de base.

Dans le cadre de la SCA, le développement du sens de l'innovation passe par :

- l'enseignement supérieur et la recherche ;
- le renforcement des capacités d'innovation ;
- l'ouverture aux IDE et aux échanges avec l'extérieur ;
- l'approche des grappes de croissance.

L'amélioration continue de la productivité des facteurs de production passe par :

- la généralisation d'un enseignement primaire et moyen de qualité
- l'alphabétisation des adultes et la formation professionnelle ou continue
- un enseignement secondaire et technique ainsi que des collèges universitaires de qualité ;
- la qualité des infrastructures;
- le développement de l'esprit d'entreprise.

La promotion de pôles économiques dans les régions passe par:

- la mobilité urbaine et rurale
- l'accès à des infrastructures économiques et sociales mais aussi de sports et de détente
- la qualité de l'environnement ;
- la qualité des communautés de base
- la sécurité publique ;

La qualité des politiques et des services publics déteindra sur les progrès réalisés le long des trois premiers axes. Elle se traduira en particulier par :

- le développement des infrastructures
- la rationalisation de l'impôt sur les personnes physiques et des impôts locaux ;
- l'amélioration de l'environnement juridique et judiciaire et le contrôle de la corruption
- l'allègement du coût de faire des affaires ;
- le renforcement de la sécurité publique.

La définition du cadre stratégique de référence a, par ailleurs pris compte des forces à consolider et capitaliser et des faiblesses à corriger.

Parmi les forces à consolider et à capitaliser, l'on compte :

- la disponibilité des ressources humaines hautement éduquée;
- le niveau de productivité du travail relativement élevée ;
- le système éducatif attire de jeunes adultes à travers l'Afrique francophone ;
- l'attrait qu'exerce Dakar ;
- le revenu per capita qui est plus élevé que celui des pays limitrophes ;
- les infrastructures de télécommunication qui sont de bonne qualité.

Parmi les insuffisances à combler figurent :

- le sens de l'innovation qui est insuffisamment développé
- le stock de ressources humaines techniques qui est insuffisant dans un nombre important de branches et métiers ;
- la qualité de la vie qui reste à améliorer dans les régions;
- le réseau de communication reliant les agglomérations-centres qui est encore à compléter ;
- la fiscalité locale et la fiscalité sur les personnes physiques qui sont à rationaliser ;
- l'enseignement primaire et moyen qui doit être généralisé et sa qualité qui est à parfaire ;
- le coût de faire des affaires qui est à alléger et à aligner les meilleures pratiques à travers le monde.

Les principes directeurs à la base du cadre stratégique de référence sont les suivants :

1. Une stratégie de croissance forte, durable et partagée offre la plus grande opportunité de progrès économique suffisamment rapide et suffisamment profonde pour faire effectivement face à l'incidence et au profil de la pauvreté au Sénégal ;
2. Faciliter l'accélération de la croissance et du processus de développement appelle des partenariats opérationnels entre l'Etat, le secteur privé, les travailleurs et la société civile pour relever les défis du progrès social et du développement humain décrits par la communauté internationale à travers les objectifs de développement pour le millénaire (ODM) ;
3. Les ressources nécessaires seront recherchées pour le renforcement des capacités et l'efficacité de l'administration publique à relever les défis de l'accélération de la croissance et du processus de développement, au niveau local notamment ;
4. A terme, la région et les communautés de base seront dans les faits la première échelle du processus de développement économique et social et du système de démocratie participative. Cette perspective commande une programmation adaptée du transfert des responsabilités et des ressources requises.
5. Le financement de la SCA au niveau local interpelle le processus d'élaboration du budget des collectivités locales, mais également une politique appropriée de transferts publics et de péréquation entre collectivités locales, d'intervention du système bancaire et de concours des partenaires au développement, de mobilisation de l'épargne des agents économiques (ménages, entreprises et Etats) ;
6. Des stratégies régionales, basées sur les forces existantes et les opportunités futures au niveau national et international, guideront les interventions publiques et privées dans les régions, communes et communautés rurales ;
7. La programmation du développement des infrastructures tiendra compte des situations de déficiences au plan social et de l'appui requis à l'accélération de la croissance économique. Les méthodes intensives en main d'œuvre et impliquant la participation des communautés de base seront appliquées chaque fois que possible ;
8. A tout moment, les populations des villages et des quartiers des villes seront interpellées pour recueillir leur contribution effective à une stratégie intégrée de sécurité publique, avec un accent particulier sur la bonne gouvernance ainsi que la promotion de ménages solides et des communautés de base fortes ;

9. Des opportunités d'emploi productif des jeunes, femmes et personnes handicapées, seront aménagées dans les entreprises et programmes bénéficiant du concours public ; le secteur privé sera invité à aménager également de telles opportunités ;
10. La mise en œuvre de la SCA sera l'occasion de progrès substantiels dans les domaines des droits socio-économiques garantis par la constitution : accès au logement, à des soins de santé de base, à l'éducation, à l'eau potable, à une alimentation saine, à la sécurité sociale, à une administration juste et équitable ;
11. Les efforts de gestion efficace de la pandémie du VIH/SIDA seront renforcés à travers une démarche intégrée de lutte contre la pauvreté, de développement du secteur de la santé, de prévention et de traitement effectif du VIH/SIDA et des maladies transmissibles.
12. Une attention particulière sera portée aux besoins de viabilité environnementale aux plans stratégique et opérationnel.
13. La mise en œuvre de la SCA fera l'objet d'un suivi, d'évaluation et d'actualisation à travers les projets, programmes publiques et stratégies subsidiaires.

Les mesures à privilégier au regard du cadre stratégique de référence sont représentées et décrites dans le graphique et le tableau ci-dessous.

V. Dynamiques de partenariats

Les exercices de stratégies de type SCA reposent sur une croissance entretenue par le partenariat dans la gestion des avantages concurrentiels

Mondialisation rime avec marchés concurrentiels, monopoles contestables et consommateurs exigeants. C'est-à-dire que les producteurs sont constamment interpellés pour baisser les prix de leurs produits ou leur faire attacher de nouveaux attributs. En d'autres termes, les producteurs sont constamment interpellés pour innover. En réalité, ce sont tous les acteurs (Etat, secteur privé, structures de formation, centres de recherches, population) de la vie économique et sociale qui sont interpellés pour qu'à travers des actions aux niveaux national, méso-économique et de l'entreprise, s'organisent une veille stratégique permanente, un échange continu d'informations sur les produits, les procédés, les marchés

d'approvisionnement, la concurrence, les débouchés et les facteurs clé de succès. Dans le cadre de la SCA, il est ainsi proposé :

- un système national d'innovation porté par les partenariats entre recherches-formation-entreprises ;
- un système mésoéconomique d'innovation porté par la démarche partenariale de l'approche grappe ;
- un système d'innovation au niveau de l'entreprise porté par l'approche de la chaîne de valeur ;
- un cadre performant de dialogue Etat/Secteur privé et de partenariat public-privé.

Le réflexe de l'innovation dépend de la pression ressentie sur les marchés de biens et services du fait de la concurrence. L'Etat oeuvrera à développer le réflexe de l'innovation à travers la promotion d'un environnement de concurrence loyale et de juste rémunération des innovateurs. En outre, la capacité d'innovation dépend des qualifications, des connaissances, de la créativité et de l'initiative entrepreneuriale des individus. A cet égard, il est attendu de l'Etat un investissement dans les infrastructures et réseaux de recherches ainsi que dans les cadres de partage et d'exploitation des nouveaux produits et procédés entre les centres de recherches et les entreprises.

La SCA offre le cadre de la grappe pour renforcer les relations de confiance entre les centres de recherches, les établissements de formation spécialisée et les entreprises et entretenir les échanges formels et informels de connaissances. Le fonctionnement des grappes pilotes pendant les années 2006-2007 devrait permettre de structurer le partage des responsabilités et des avantages entre les centres de recherches tels que l'ITA, les structures de formation spécialisées telles que les centres techniques à créer et les entreprises, notamment les entreprises membres de grappe.

Les centres techniques et de formation professionnelle auront également à accompagner les entreprises, membres de grappe notamment, à identifier les segments de la chaîne de valeur à renforcer en priorité.

Comme cadre d'organisation de la compétitivité des activités-clé jugées prioritaires, l'approche grappe ne se limitera pas seulement aux têtes de grappe identifiées pour les

groupes de grappes mis en place en 2005. Elle sera également appliquée pour améliorer la compétitivité de services publics clé identifiés par les entreprises. La fourniture de ces services publics pourra ainsi servir de support à un partenariat public-privé où le rôle de chaque partie fera l'objet d'un cahier des charges.

Au niveau des communautés de base, pourront également être exploitées les possibilités qu'offre l'approche grappe pour vaincre la pauvreté par l'exportation, y compris à travers la promotion de l'éco-tourisme.

Les années 2006-2007 verront l'expérimentation de grappes pilotes dans l'agro-industrie, pour la redynamisation de la conserverie du thon, pour un redressement de l'industrie textile et le rayonnement du design et du stylisme sénégalais tirés par la confection pour le développement des téléservices et du génie logiciel, enfin pour le repositionnement du tourisme balnéaire assorti de découverte et le développement de congrès.

La lutte contre la pauvreté par l'exportation sera expérimentée à travers des produits tels que l'écotourisme identifiés en relation avec les populations. Enfin, le partenariat public-privé pour la compétitivité des services publics fera l'objet d'un cadre institutionnel consensuel.

VI. Conclusion : La Stratégie de Croissance accélérée : une initiative

sénégalaise de compétitivité par les grappes

Le ralentissement de l'activité économique en 2006 des effets, notamment de la hausse des cours des produits pétroliers et des difficultés que traverse les Industries Chimiques du Sénégal, est venu corroborer toute l'opportunité d'une telle démarche. L'enjeu fondamental demeure la diversification des sources de la croissance dans le sens de sa pérennisation et l'amélioration de sa contribution à la lutte contre la pauvreté.

Parmi d'autres approches, le Sénégal a opté à travers la Stratégie de Croissance accélérée (SCA) pour celle des grappes de compétitivité comme cadre d'identification des mesures à mettre en œuvre à court, moyen et long terme pour porter à un palier plus élevé le rythme de croissance de l'économie qui en est de 5% en moyenne annuel sur la période 1995-2005.

emplois, de leur contribution à la relance des exportations et à la stimulation de l'innovation. C'est dire que le choix des grappes ne se limite pas à la dimension « productiviste » de création directe d'emplois. Il prend aussi en compte la nécessité de créer un cadre favorable pour attirer les investisseurs, les créateurs, les entrepreneurs et les talents qui sauront concrétiser les opportunités d'affaires (en termes de marché, de valeur et de volume). Au demeurant, pour pérenniser la dynamique de croissance, il faut l'adosser à un système d'innovation performant. Les initiatives de compétitivité par les grappes se sont avérées appropriées pour asseoir un cadre porteur d'innovation.

Au total les grappes qui sont à la base de la croissance durable sont retenus pour leur contribution à tous ou partie de trois ordres de préoccupations :

- attirer les investisseurs, les créateurs, les entrepreneurs et les talents ;
- renforcer le système d'innovation ;
- promouvoir l'emploi et les exportations.

Ainsi, par leur apport principal à la dynamique de croissance, l'on peut distinguer :

- les grappes qui concourent à enrichir l'environnement de l'investissement et du cadre de vie, notamment les activités qui stimulent la vie culturelle et la créativité. Les arts et la culture contribuent ainsi à la prospérité parce qu'ils participent à la redistribution des revenus et des richesses, génèrent des revenus et créent une demande solvable pour les produits locaux quand ils sont exportés, mais aussi :
 - l'intensité de la vie culturelle est un atout pour attirer, retenir et intégrer créateurs, chercheurs, artistes, informaticiens, ingénieurs et autres professionnels.
 - la créativité nourrit une attitude d'ouverture, de confiance et d'audace qui prédispose l'individu à œuvrer pour la qualité de la vie et la prospérité partagée ;
- les grappes qui développent le savoir-faire et les capacités à transformer les connaissances et les idées en produits ou en attributs appréciés de l'environnement des affaires et du cadre de vie. En plus de la fonctionnalité, il faut conférer une valeur ajoutée à la qualité de la vie, aux attractions touristiques, et aux productions commerciales :
 - le savoir-faire crée de la valeur en proposant à la population résidente et au marché mondial de nouvelles façons de produire, de créer et de vivre ;

l'architecture des immeubles publics et privés, dans la diversité et la richesse des manifestations culturelles ; promouvoir les arts numériques, réaliser un quartier des spectacles dans les villes, y enrichir la gamme des infrastructures culturelles de classe internationale, mettre en place une politique de soutien aux grands festivals ;

- **la qualité de la vie et du cadre de vie :** beauté du décor bâti et naturel, sentiment de sécurité, valeurs sociales partagées, approche avant-gardiste en design en matière d'aménagement des centres-villes, services de proximité, services de sécurité, de propreté et d'entretien des rues, des trottoirs et des espaces publics ; transport collectifs en vue d'une bonne desserte des zones d'emplois ; artères commerciales principales offrant une gamme complète de produits et de services et implantation de maisons de commerce de référence mondiale ;
- **l'ouverture sur l'Afrique et le monde :**
 - Dakar positionnée ville internationale reconnue comme destination de congrès, de tourisme culturel, de conférences et de grands événements ;
 - et l'ensemble du pays comme lieu d'accueil et d'intégration d'entreprises et d'institutions compétitives.

Cinq groupes d'activités (agriculture-agroindustrie, produits de la mer et aquaculture, textile-habillement, TIC- téléservices et tourisme, industries culturelles et artisanat d'art) ont été retenues pour servir de cadre de recherche pour l'identification des mesures macroéconomiques, mésoéconomiques et microéconomiques à mettre en œuvre au cours des années 2007-2010. Pour diversifier les sources de la croissance, il s'agit de créer les conditions d'un renforcement suffisant des avantages comparatifs des régions et des avantages compétitifs des entreprises sénégalaises.